

Conférence de l'ESHA France

» La décentralisation est-elle une garantie de qualité en matière d'éducation ? »

**ESHA France
Colloque National**

Toulon, 15. 11.2003

La décentralisation est-elle une garantie de qualité en matière d'éducation

Gouvernement - Communes – Chefs d'établissements : relations et responsabilités dans le système décentralisé en Allemagne

Chers collègues,

Je vous remercie pour l'invitation de prendre part à votre colloque national.

Je crois que c'est très utile, d'avoir une organisation comme ESHA pour nous donner l'occasion de rencontrer et d'échanger des opinions concernant les questions d'éducation.

ESHA France m'a prié de faire une brève intervention sur les relations entre les écoles, les communes et le gouvernement. Je vais essayer de faire cela en Français.

Le système scolaire- Mesdames et Messieurs en Allemagne est très compliqué et je suis heureux que personne m'a demandé d'expliquer ce système, qu'à vrai dire même les experts ont des problèmes à comprendre.

La France est un état centralisé avec des conditions similaires pour tout le pays, c'est cela que j'ai appris dans l'école.

En opposition, la République fédérale d'Allemagne est comme le nom exprime, une fédération avec – après la réunification - 16 Länder . Le gouvernement à Berlin n'a presque rien à voir avec le système scolaire. Il y a - garanti par notre constitution - une autonomie des « Länder » qui inclut entre autres l'éducation. Ca veut dire que nous

avons 16 ministres d'éducation et en suite seize systèmes très différents de Land à Land. Cela veut dire que l'organisation d'enseignement est très décentralisée Il y a seulement une Conférence des Ministres de l'éducation qui rencontre plusieurs fois par an pour garantir qu'on peut comparer les systèmes et accepter mutuellement les examens.

Je vais prendre l'exemple de mon Land La Rhénane Westphalie – le plus important des Länder en Allemagne avec la population la plus grande pour présenter le système de responsabilité pour l'éducation . Pour comprendre ce système je vous prie de vous imaginer un instrument : Le triangle.

Nous avons le gouvernement, les communes et les écoles.

La responsabilité du gouvernement pour les écoles.

Les lois pour les écoles sont faites par notre parlement et la majorité politique et contrôlées par le Ministère de l'éducation. Pour exécuter cela nous avons cinq régions avec des gouvernements régionaux qui sont responsables des inspecteurs et inspectrices qui conseillent les écoles et contrôlent le système éducatif.

Le gouvernement est compétent pour les salaires, les professeurs, les programmes, l'évaluation, les pratiques professionnelles et le contrôle qualité et les examens.

Le communes

Les communes – aussi dépendantes de la majorité politique sont compétentes pour toutes les affaires qui n'ont rien à voir avec l'enseignement. Les communes sont responsables de la construction et l'entretien des bâtiments et les finances et toutes les ressources matérielles qui sont nécessaires pour l'enseignement. Au delà ils ont le pouvoir politique de créer ou fermer des établissements. Dans le débat pour une réforme structurelle de notre système scolaire, tout dépend de la volonté de la majorité politique au niveau de la commune d'avoir des écoles qui se réforment ou non.

Les Chefs d'Etablissements et les écoles

Il y a quelques années les chefs des établissements n'étaient que les premiers professeurs de leurs écoles. Aujourd'hui la situation a changé et nous sommes en train d'organiser nos écoles comme des unités de plus en plus autonomes. Le rôle des chefs d'établissements change du premier professeur ou »primus inter pares « au manager avec la responsabilité pour le développement et la réussite de son école. Le budget, recruter les professeurs etc.

Pour retourner à l'image du triangle. Le chef d'un établissement doit être très doué de jouer sur cet instrument de temps en temps en duo avec la commune contre le gouvernement ou avec le gouvernement contre la commune pour obtenir les meilleurs résultats pour son établissement.

« Je suis pour ma part un ferme partisan d'une gestion plus décentralisée... et d'une plus grande autonomie « écrit Mark Sackur. Je suis d'accord avec lui - mais nous en Allemagne rêvons de temps en temps – mais seulement de temps en temps - d'un peu – mais seulement d'un peu – plus de centralisme ou règlements nationaux – mais je crois que cette rêve surgit surtout d'une décentralisation trop abondante et dominée par la politique qui mène à l'immobilité et empêche toute réforme structurelle
Merci pour votre attention.

Dr. Burkhard Mielke
ESHA-Allemagne